

Colonel J. THOMANN,

*pharmacien-chef de l'armée suisse,
membre du Comité permanent des Congrès internationaux
de médecine et de pharmacie militaires.*

VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires à Bruxelles.

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires s'est réuni du 27 juin au 3 juillet 1935 à Bruxelles. Le premier de ces congrès ayant déjà eu lieu en 1921 dans la même ville, on se réunissait donc pour la seconde fois en Belgique. Ce fait mérite d'être mentionné, parce que la Belgique, pour pouvoir maintenir le système bisannuel de ces congrès s'est mise à la place de la Roumanie, qui aurait dû avoir le congrès en 1935 et avait demandé pour raisons d'opportunité de différer d'un an la réunion du VIII^e Congrès. A la suite d'une entente entre les Gouvernements des deux pays, la Roumanie a maintenant ajourné son invitation à 1937.

A la séance inaugurale qui s'est tenue le jeudi 27 juin à 10 heures dans la grande salle du Palais des Académies à Bruxelles et qui était présidée par M. Devèze, ministre de la défense nationale, on constata la présence d'environ 120 délégués officiels appartenant à environ 35 différentes nations. Signalons que pour la première fois l'Allemagne a envoyé trois médecins militaires comme délégués officiels. Le Comité international de la Croix-Rouge était représenté par M. Frédéric Barbey, ministre de Suisse à Bruxelles. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ainsi que la Croix-Rouge de Belgique, avaient délégué M. de Rougé et M. Dronsart. Le nombre total des congressistes était d'environ 400.

M. Devèze prononça le discours d'ouverture. Il rappela la création, en 1921, de ce Congrès et de son organe

VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

exécutif, le Comité permanent des Congrès internationaux de médecine et de pharmacie militaires. La tâche qui incombe à ces congrès et à son comité, déclara le ministre, ne cesse de grandir dans les conditions de plus en plus cruelles des guerres modernes ; elle n'aura d'égal que le dévouement dont, d'avance, vous serez prodigues. L'établissement de liens d'amitié et d'estime réciproque et de cordiale solidarité entre les officiers des Services de santé par-dessus les frontières est un des résultats de ces congrès, dont il est impossible de mesurer les conséquences lointaines.

Après le discours inaugural de M. le ministre Devèze, le général-médecin Declercq, inspecteur général du Service de santé de l'armée belge, commence son discours par un hommage à la mémoire du roi Albert et un hommage à la reine Elisabeth. Il continue par les compliments rituels à l'adresse des congressistes. Il formule des vœux de prompt guérison à l'intention du lieutenant-général-médecin Derache, qui devait présider le congrès, mais qui, pour des raisons de santé, est empêché, au grand regret du congrès, d'exercer ces fonctions. C'est au général Declercq qu'il a dû céder la présidence du congrès ¹.

Le colonel-médecin Voncken (Liège) donne ensuite lecture d'un message adressé à l'assemblée par le général-médecin Derache.

Cette belle leçon sur les devoirs des officiers du Service de santé et sur le rôle qui leur incombe dans la société, est écoutée religieusement et longuement applaudie.

Ensuite le général-médecin Rouvillois (France) remercie, au nom des congressistes, les organisateurs belges.

¹ Au moment où les épreuves de ce rapport nous parviennent, nous apprenons la triste nouvelle du décès du général Derache. Il a succombé à la suite d'une longue et cruelle maladie après une vie pleine de travail et de dévouement. Il laissera le souvenir d'un grand chirurgien et d'un excellent directeur du Service de santé de l'Armée belge.

Colonel J. Thomann.

Après ces discours, M. Devèze déclare ouvert le VIII^e Congrès en souhaitant un bon succès à ses travaux. Le soir du même jour, M. Devèze avait organisé, dans les vastes salons du mess des officiers des Grenadiers, une réception qui fut particulièrement brillante, et qu'anima un esprit de solidarité.

* * *

Les questions mises à l'étude du congrès étaient les suivantes :

Première question :

Principes d'organisation et de fonctionnement du service de santé dans la guerre de montagne.

Les rapports furent présentés par le colonel-médecin Marinesco (Roumanie) et le lt. colonel-médecin Bassi (Italie).

Deuxième question :

Détermination de l'aptitude aux diverses spécialités des armées de terre, de mer et de l'air.

Rapporteurs : Général-médecin C. P. Ilesco et commandant-médecin Stefanescu (Roumanie) ; colonel-médecin Schickelé ; colonel-médecin Candiotti et médecin en chef de 2^e classe de la marine nationale Gøett (France) ; major-médecin Sillevaerts et capitaine-médecin Govaerts (Belgique).

Troisième question :

Séquelles des blessures de l'abdomen.

Rapporteurs : Médecin-major J. Gilorteanu ; médecin-capitaine P. Costescu (Roumanie) ; capitaine-médecin Bainbridge, capitaine-médecin W. Johnson, lt. commandant-médecin F. R. Hook (Etats-Unis) ; capitaine-médecin Pireaux et sous-lieutenant-médecin Beyne (Belgique).

VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

Quatrième question :

Recherches ayant pour but l'unification des méthodes d'analyse des aliments et boissons destinés à l'alimentation du soldat.

Rapporteurs : Colonel-pharmacien Mathieu Jonescu, colonel-pharmacien Cerbulesco, commandant-pharmacien Bibesco (Roumanie); capitaine-pharmacien Nicaise (Belgique); capitaine-commandant-pharmacien B. Sucharda (Tchécoslovaquie).

Cinquième question :

Soins bucco-dentaires à l'avant.

Rapporteurs : Lt.-colonel-médecin Dimitresco (Roumanie); Lt.-colonel-médecin P. Stancius (Lithuanie).

Sixième question :

Etude comparative des attributions des services administratifs sanitaires dans les différentes armées de terre, de mer et de l'air.

Rapporteurs : Général-médecin M. Negresco et colonel-médecin Balanescio (Roumanie); rapport collectif (Chili); capitaine en 1^{er} d'administration Morel (Belgique).

Pour la première et la deuxième question des séances plénières furent tenues le jeudi 27 juin après-midi, le vendredi 28 juin (matin et après-midi), et la matinée du samedi 29 juin.

Les autres questions se traitèrent en sections dans des séances qui eurent lieu le lundi et mardi matin (1^{er} et 2 juillet).

Les sections furent présidées par un président et un vice-président, tous deux désignés par une réunion des chefs des délégations. Toutes les séances eurent lieu dans le bâtiment d'administration de l'art ancien à l'Exposition internationale, où se trouvent des salles de conférence

Colonel J. Thomann.

spécialement réservées aux très nombreux congrès qui siégeront à Bruxelles durant l'exposition. Les rapports furent suivis, d'une part, de plus ou moins nombreuses et intéressantes communications présentées par des congressistes, qui n'étaient pas chargés de rapports officiels, et, d'autre part, de discussions très nourries. Les rapports officiels sont déjà imprimés et forment le 1^{er} tome du *Rapport officiel sur le VIII^e Congrès*. Les communications, les conclusions et les vœux du congrès ne seront imprimés que plus tard ; ils feront la matière du 2^e tome de ce rapport officiel. A la fin de la discussion de chaque question, des conclusions et des vœux ont été formulés par une petite commission de rédaction, dont les suivants, soumis comme d'habitude à l'assemblée plénière du congrès lors de la séance de clôture le mardi soir 2 juillet, furent ensuite approuvés par le congrès.

Première question :

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires approuvant les conclusions de ses rapporteurs sur l'organisation et le fonctionnement du Service de santé dans la guerre de montagne, prenant acte des difficultés considérables que présente ce problème émet les vœux suivants :

1^o Que le Service de santé des troupes de montagne soit doté d'organisations souples, légères, mobiles, capables de les suivre dans toutes leurs évolutions et de s'adapter à toutes les situations de la guerre.

2^o Que le problème capital des transports en montagne continue à faire l'objet d'études attentives de tous les Services de santé militaires intéressés dans le but de rechercher tous les procédés les plus rapides, les plus confortables et les plus efficaces.

3^o Que parallèlement la question du traitement et de l'hospitalisation en montagne soit l'objet des mêmes efforts.

Deuxième question :

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, approuvant toutes les conclusions de ses rapporteurs sur la question de la détermination de l'aptitude aux diverses spécialités

VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

des armées de terre, de mer et de l'air, estime indispensable un examen particulier des candidats aux différentes spécialités militaires qui tendent à devenir de plus en plus nombreuses et variées.

1^o L'examen doit porter à la fois sur les conditions physiques et physiologiques, biologiques et psychiques.

2^o On peut pour les déterminer s'aider d'épreuves diverses mettant en jeu des tests variés qu'il convient de choisir et d'interpréter avec discernement.

3^o A cet égard les méthodes nouvelles d'études constitutionnelles de l'homme sain dont la biotypologie représente actuellement le terme le plus complet présentent un intérêt certain pour les armées. Jusqu'à ce que ces méthodes aient donné la pleine mesure de leur valeur, les divers renseignements qu'elles fournissent ne doivent encore être considérés qu'à titre d'éléments d'information, la clinique et l'expérience restent à la base des décisions à prendre surtout dans les cas litigieux et difficiles.

Troisième question :

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires approuvant les conclusions de ses rapporteurs sur les séquelles des blessures de l'abdomen, prenant acte des difficultés considérables que présente ce problème, émet les vœux suivants :

1^o Un blessé de l'abdomen doit toujours être considéré comme susceptible de pouvoir faire une complication immédiate ou tardive, quel que soit l'état dans lequel il se trouve au moment de l'examen médical.

2^o Les adhérences avec toutes leurs séquelles en sont les complications les plus fréquentes.

3^o La thérapeutique des séquelles des plaies de l'abdomen doit surtout être préventive. Dans ce but il faut lutter contre l'infection et viser à l'intervention précoce.

Ces conditions impliquent une organisation tactique sanitaire parfaite qu'il faut rechercher systématiquement dans toutes les circonstances où la situation militaire le permet.

4^o L'hospitalisation post-opératoire est une condition *sine qua non* du traitement en raison de son influence décisive sur le résultat final.

Quatrième question :

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, approuvant les conclusions de ses rapporteurs sur la question des recherches ayant pour but l'unification des méthodes d'analyse

Colonel J. Thomann.

des aliments et boissons destinés à l'alimentation du soldat, émet le vœu suivant :

Que des études approfondies des méthodes d'analyse des denrées alimentaires soient entreprises en vue de leur unification ultérieure en tendant à la normalisation de l'appareillage de laboratoire, de façon à rendre indiscutable la comparaison des différents résultats d'analyse.

(Observation personnelle du rapporteur : Il serait souhaitable de poursuivre ces études lors des futures sessions de l'Office international de documentation médico-militaire. *Thomann.*)

Cinquième question :

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, approuvant toutes les conclusions de ses rapporteurs sur la question des soins bucco-dentaires à l'avant, dépose les vœux suivants :

1^o Qu'étant donné l'importance croissante et reconnue de l'odonto-stomatologie, il serait souhaitable de voir organiser dans les armées de tous les pays des services odonto-stomatologiques, confiés à des spécialistes qualifiés, chargés en particulier de l'examen bucco-dentaire des militaires dès leur incorporation et en cours de service.

2^o Que ces spécialistes reçoivent un enseignement leur donnant l'aptitude nécessaire pour être utilisés dans les services de blessés maxillo-faciaux.

3^o Que dans les armées en campagne, les soins bucco-dentaires soient amenés par des spécialistes qualifiés dans les échelons de l'avant.

4^o Que l'appareillage des édentés soit de préférence réalisé dans la zone des armées elle-même.

5^o Que les blessés maxillo-faciaux soient confiés à des spécialistes qualifiés, à tous les échelons du Service de santé et dans les mêmes conditions que les autres blessés.

Sixième question :

Le VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, approuvant les conclusions de ses rapporteurs sur la question de l'étude comparative des attributions des services administratifs sanitaires dans les différentes armées de terre, de mer et de l'air, émet le vœu suivant :

Des études comparatives sur le Service de santé des différents pays il ressort clairement une tendance à l'autonomie technique

VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

et administrative de plus en plus accentuée avec un cadre de personnel spécialisé et plus distinct.

Le bon fonctionnement du Service de santé en temps de paix comme en temps de guerre exige une direction unique, tant administrative que technique, qui ne peut être qu'une direction médicale.

Un bon fonctionnement administratif ne peut être assuré que par des spécialistes qualifiés, appartenant en propre au Service de santé et formés par lui.

Le recrutement des officiers d'administration du Service de santé doit se faire exclusivement par la base et dans les mêmes conditions que pour les autres corps d'officiers.

* * *

Le programme du congrès était particulièrement chargé par le fait que la session annuelle de l'Office international de documentation médico-militaire se tenait pendant les journées du congrès. Les après-midi du lundi 1^{er} juillet et du mardi 2 juillet étaient réservés à cet effet. Les conférences suivantes y ont été présentées :

La tuberculose dans l'armée suédoise, infection primaire des soldats, par le major-médecin Arborelins (Suède).

Les résultats des révisions radioscopiques systématiques, par le médecin-commandant Sieur (France).

Présentation d'un bandage hémostatique, par le Dr Winters (Pays-Bas).

Les grands principes d'organisation du Service de santé en campagne, par le colonel-médecin Schickelé (France).

L'examen de la verrue péruvienne (maladie tropicale), par le major-médecin Maldonado (Pérou).

Certes, ces conférences méritent, comme celles qui ont été présentées au congrès toute l'attention des officiers des Services de santé. Mais, comme elles paraîtront prochainement dans le bulletin international des *Archives médicales belges*, nous pouvons nous dispenser de les analyser ici.

* * *

Colonel J. Thomann.

Outre les séances ordinaires, une réunion des chefs des délégations et plusieurs séances du comité permanent ont eu lieu pendant le congrès. Les chefs des délégations ont été reçus par LL.MM. le roi et la reine de Belgique, le vendredi 28 juin au Palais royal de Bruxelles. Le dimanche 30 juin, ils déposèrent une gerbe de fleurs au monument du Soldat inconnu. Conjointement avec les XIV^e Journées médicales de Bruxelles, le congrès a assisté le samedi 29 juin à une séance solennelle en présence de LL. MM. le roi et la reine, et le soir du même jour à un banquet commun avec les Journées médicales. Grâce à l'excellente organisation du congrès qui mérite toute notre reconnaissance et notre gratitude, les congressistes eurent aussi l'occasion d'assister à une représentation de gala au théâtre royal de la Monnaie, ainsi que d'entendre un soir dans la salle des fêtes de l'exposition un grand concert donné avec le concours de l'orchestre symphonique de Bruxelles.

Pour terminer, il nous reste encore à mentionner les visites de l'hôpital militaire actuellement en reconstruction partielle, de l'institut militaire d'éducation physique et de la caserne du 6^e d'Artillerie.

Je pense que c'est avec une complète satisfaction que les nombreux congressistes reconnaissent la grande valeur de cet intéressant congrès si riche de science médico-militaire, soit sous forme de conférences soit sous forme de visites.

Les organisateurs du congrès et de la séance de l'Office de documentation médico-militaire n'ont ménagé aucun effort pour la bonne réussite de ces réunions internationales, toujours pleines d'intérêt, et dont l'utilité est hors de doute.

Nous ne parlerons pas de la grandiose exposition internationale qui, située à Laeken sur un terrain ravissant est d'une richesse extraordinaire : cela dépasserait le cadre de notre rapport.

VIII^e Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

* * *

Le prochain congrès (le IX^e) se tiendra en 1937 à Bucarest. L'invitation a été renouvelée par S. Exc. le ministre de Roumanie en Belgique dans la séance de clôture du congrès à Bruxelles, le mardi 2 juillet.

Le VIII^e Congrès a décidé de mettre les questions suivantes à l'ordre du jour du IX^e Congrès :

Première question :

Organisation et fonctionnement du Service de santé dans les opérations combinées des armées de terre et de mer.
Rapporteurs : Grande-Bretagne ; Allemagne.

Deuxième question :

Transport, hospitalisation et traitement des blessés gazés.
Rapporteurs : U.R.S.S. ; Yougoslavie.

Troisième question :

Organisation et fonctionnement du service chirurgical dans les troupes motorisées.
Rapporteurs : Roumanie ; Espagne.

Quatrième question :

Utilisation des méthodes colorimétriques en analyse dans les laboratoires médico-militaires.
Rapporteurs : Japon ; Suisse.

Cinquième question :

Les édentés aux armées. — Définition. — Traitement. — Appareillages. — Utilisation militaire en temps de paix et en temps de guerre.
Rapporteurs : Grèce ; Pays-Bas.

Sixième question :

Etude comparative du ravitaillement en vivres et de l'alimentation des malades et des blessés en temps de paix et en temps de guerre.
Rapporteurs : Turquie ; France.